Rédaction : 55, rue du Port
Tél. 02 97 84 43 00 - Tél. sports : 02 97 84 43 07
Courriel : redaction.lorient@ouest-france.fr
Relations abonnés : Tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France
Vendredi 20 mai 2022

Hôtel ou autre... Comment va évoluer le Péristyle ?

Au conseil municipal, hier, le maire a évoqué la suite de l'aménagement du Péristyle, berceau historique de Lorient. La réflexion se poursuit sur le devenir d'espaces restant à attribuer.

Le projet

Le quartier du Péristyle, avec vue imprenable sur la rade, poursuit sa mutation. De nouveaux logements ont été livrés ; un bar-restaurant, le club Bulot, a ouvert, en mars, au pied de l'hôtel d'agglomération. Le lieu culturel alternatif d'Idées détournées (IDD) fermera ses portes après un grand week-end festif les 27, 28 et 29 mai. Et la Ville, désormais propriétaire de la Maison de l'imprimeur (près de l'hôtel d'agglo, au milieu de la route) et de la villa Frégate, en contrebas de la tour de la Découverte, entend y valoriser son patrimoine historique.

La mue de l'enclos du port n'est pas terminée. À l'occasion d'un bordereau technique au conseil municipal, hier, le maire a évoqué l'avenir de l'aménagement d'espaces restant disponibles de ce quartier, berceau historique de Lorient.

À travers l'avenant n° 4 au contrat de maîtrise d'œuvre urbaine, la Ville de Lorient demande au groupement Ter-Artelia-CMJN-Les Éclaireurs de poursuivre la réflexion sur les espaces publics de la Zac (zone d'aménagement concertée) qui restent à attribuer.

À savoir l'espace libéré par IDD, mais aussi la parcelle 4D (dernier îlot le plus proche de la forme n° 1 de Naval Group, où se trouve l'immeuble désaffecté Péri'Styles), où pourraient être installés des logements ou un hôtel. Cette mission complémentaire pour continuer la réflexion coûtera 66 000 €.

Une tour à déconstruire

Quid de la tour verrue, aujourd'hui désaffectée, qui appartient aux militaires ? Beaucoup aimeraient la voir rayée de la carte... À commencer par le maire.

« **Elle sera déconstruite,** nous affirme Fabrice Loher, en marge du conseil. **Nous avons repris les discussions avec le ministère des Armées et obtenu un accord de principe. Mais il faut régler avant le problème de la chaufferie qui se trouve au pied de la tour, qui alimente les 70 logements de la gendarmerie maritime en front de port. Une étude est en cours dans les services de l'agglomération pour compléter l'offre actuelle par un réseau de chaleur.** »

« **Nous sommes également en discussion pour voir si on peut délocaliser les logements actuels de la gendarmerie maritime, à proximité, puisqu'ils ont leur patrouilleur dans le secteur.** » Sur l'îlot 4 D ? « **C'est une option** », nous confirme le maire.

De quoi faire de la place pour le fameux « **équipement structurant** » que le maire appelle de ses vœux, depuis que le maintien du musée de la Compagnie des Indes a été acté à Port-Louis. Équipement structurant qui pourrait être le futur centre des Congrès et de séminaire... « **Il trouverait là une implantation attractive.** »

Quand il était dans l'opposition, Fabrice Loher avait déjà proposé d'installer un nouveau palais des congrès en lieu et place de la Maison d'agglomération.

Du patrimoine à valoriser

La réflexion se poursuit par ailleurs au sein de la direction culture sur la valorisation culturelle et patrimoniale de la Villa frégate et de la maison de l'imprimeur. « **Je voudrais assez vite trouver une utilisation pour ces deux lieux prestigieux, qui méritent qu'on leur accorde une importance, en termes d'entretien notamment.** »

Au conseil municipal, les trois élus de Bien vivre Lorient se sont abstenus. « **L'installation du palais des congrès au Péristyle interroge sur les conséquences pour l'équipement existant en cœur de ville** », a expliqué Bruno Blanchard.

Pour ce secteur « premium » de Lorient, la municipalité se place dans un calendrier « **à moyen terme** », « **sur ce mandat et le suivant.** »

Nadine BOURSIER.

Vue du Péristyle depuis la Tour de la Découverte, 216 marches au-dessus de la rade et de la ville de Lorient.

| Photo : Thierry Creux/Ouest-France

Le devenir du quartier de Bois-du-Château validé

Depuis son arrivée aux affaires, la nouvelle municipalité voulait revoir le projet de requalification urbaine du quartier de Bois-du-Château. Parmi les inflexions notables, par rapport au projet acté par la précédente, la démolition de trois des cinq tours de la rue Gabriel-Fauré, davantage de reconstructions de logements sur le site...

Ces orientations viennent d'être validées par l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine). « **Une grande satisfaction** », pour le maire Fabrice Loher qui a annoncé, en fin de conseil municipal, que la Ville a reçu, dans un courrier du 6 mai, « **un avis favorable à l'amplification du projet** ».

À savoir, 500 logements démolis plutôt que 330 (parmi lesquels les trois tours de la rue Fauré), 200 logements reconstruits au lieu de 90, 350 logements requalifiés lourdement (extérieur et intérieur)...

Trois des cinq tours de la rue Gabriel-Fauré seront démolies. « Le parc sera prolongé. Ça deviendra même un quartier dans un parc », nous expliquait le maire en marge du conseil.

| Photo : OUEST FRANCE

« Plus de mixité sociale »

«**Cet avis vient conforter nos orientations pour faire de Bois-du-Château un quartier de mixité sociale avec 45 % de logements sociaux et aller plus loin pour bâtir un quartier plus attractif, plus qualitatif sans renier son identité populaire** », a expliqué Michel Toulminet, adjoint à l'urbanisme.

« **Nous allons bénéficier de 19,26 millions d'euros de concours financier supplémentaire (12,3 millions de subventions, 6,96 de prêts bonifiés)** », a complété l'élu.

L'opposition était demandeuse d'informations sur ce projet urbain, en amont de cette communication en conseil. « **Depuis trois mois, nous, élus d'opposition, n'avons pas eu accès au dossier** », déplorait en début de conseil Damien Girard, de Lorient en commun. Qui a reproché, en fin de conseil, un défaut de concertation de la population et un manque de débat sur ce dossier.

« **Il a manqué une ou deux réunions publiques pour des raisons liées à la crise sanitaire ces deux dernières années** », a répondu le maire.

L'opposition dubitative sur l'emballement pour l'hydrogène

La transition vers une flotte de bus plus propres avance, à Lorient. Dès septembre, la CTRL (Compagnie de transports en commun) accueillera dix bus carburant au bioGNV (gaz naturel pour véhicules), puis, en 2023, sept bus à hydrogène.

Les premiers circuleront même dès début juin, à vide, pour que les chauffeurs s'habituent à la conduite de ces bus.

Cela a été rappelé à l'occasion d'un bordereau technique du conseil municipal, hier, sur une mise en compatibilité du PLU (plan local d'urbanisme) pour permettre des travaux au siège de la compagnie de transports CTRL. Le zonage du dépôt de bus, boulevard Yves-Demaine, doit changer afin d'autoriser l'implantation d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Un bus à hydrogène a été présenté en avril 2021 aux élus. Il était prêté par Caetano, une entreprise portugaise.

| Photo : Archives Ouest-France

« Un gaz à effet de serre puissant »

Lorient en commun, par la voix de Florence Gourlay, en a profité pour rappeler « **les espoirs mais aussi les points de vigilance que l'on doit garder en tête en matière de politique énergétique autour de l'hydrogène. Cet engouement récent pour une énergie « propre » est lourd en matière d'investissement sur notre territoire.** »

L'élue pointe également des risques pour l'environnement. Elle évoque une récente étude menée par le département britannique de l'Économie, de l'énergie et de la stratégie industrielle, qui « **a révélé que l'hydrogène est un gaz à effet de serre deux fois plus puissant qu'on ne le pensait auparavant** », en cas de fuite notamment. Cela étant, les élus de l'opposition ont voté le bordereau.

En réponse, l'adjoint Michel Toulminet a mis en avant « **un choix de production d'énergie locale.** » Et Bruno Paris, conseiller municipal délégué à la transition énergétique, « **un effet de serre plus court de l'hydrogène que celui du méthane ou du CO2** ».

Un contrat de ville pour aider les quartiers

Aider les plus fragiles, c'est en résumé l'objet du contrat de ville, dispositif mis en place dans le cadre de la politique de la Ville dans quatre quartiers à Lorient. L'État octroie une enveloppe de 300 854 €, chaque année depuis 2017, à la Ville à ce titre. La municipalité abonde à hauteur de 114 000 € cette année ; la CAF 20 150 €.

Les priorités s'articulent autour de cinq axes : favoriser l'emploi, améliorer la santé des habitants des quartiers prioritaires, lutter contre l'isolement, renforcer la participation des habitants et soutenir l'action éducative.

Cette année, une attention particulière a été portée, par la municipalité, à l'insertion par l'emploi et la formation, la lutte contre les violences intrafamiliales et contre les addictions, l'accompagnement à la parentalité, et la maîtrise de la langue française.

Des actions d'accompagnement à la scolarité seront déployées dans le cadre du contrat de ville à Lorient.

| Photo : Archives Ouest-France

Soixante-huit actions

En tout, 68 actions ont été retenues sur 84 propositions des conseils citoyens et centres sociaux : apprentissage du français, chantiers jeunes pour de l'argent de poche, ateliers de rénovation d'appartements, ateliers cuisine, formation de baby-sitters...

Le contrat de ville arrivant à son terme, une évaluation est prévue pour mesurer les effets concrets de toutes les actions mises en œuvre.

L'occasion, pour Damien Girard, chef de file de l'opposition Lorient en commun, et candidat aux législatives pour la Nupes, de tacler le bilan « **bien maigre** » du président de la République réélu en matière de politique de la ville. Et celui de la majorité municipale : « **Nous n'adhérons pas à votre projet de rénovation urbaine à Bois-du-Château où une grande partie des habitants vont être contraints de quitter leur quartier.** »

« **Le quartier restera populaire avec une vraie mixité sociale** », a répondu le maire.

Un débat sur la forme au conseil municipal

Pour « **être plus proche de la vie quotidienne des gens** », la majorité municipale a communiqué sur deux sujets, hors ordre du jour, au conseil municipal. À savoir, le projet de rénovation urbaine de Bois-du-Château et un point d'étape sur la démarche « Mon centre-ville demain » pour réfléchir à l'avenir du centre-ville et du stationnement.

Ce qui a fortement déplu à la première force d'opposition, Lorient en commun. Pour la communiste Delphine Alexandre, « **l'espace démocratique n'est pas respecté. Nous ne pouvons préparer une réflexion, élaborer une contradiction, puisque nous découvrons ainsi les informations.** » « **Nous représentons des électeurs** », a embrayé Damien Girard.

La méthode attaquée

« **Nous devons rendre des comptes à l'ensemble de la population,** a rétorqué le maire. **Cela n'empêche pas le travail en commission. Et je vous laisse la parole.** » Avant d'asséner : « **quand on n'a pas grand-chose à dire sur le fond, on s'attaque à la méthode.** »

« **Sur *Mon centre-ville demain*, on a fait des réunions publiques. Quand on l'a présenté en commission, il n'y a eu aucun débat** », a ajouté Laure Dechavanne, adjointe aux mobilités. Sur ce sujet, à la suite d'ateliers de concertation, les élus travaillent à des orientations. Premières décisions attendues à la rentrée. On sait déjà que la zone réglementée à disque s'étendra, possiblement jusqu'à la gare. Que de nouvelles poches de stationnement payant verront le jour, pour « **inciter à l'usage des parkings souterrains et des mobilités alternatives** ». Que la Ville ira plus loin sur la piétonnisation du centre-ville. Le tout en poursuivant la concertation, indique Laure Dechavanne. « **Nous souhaitons un projet qui soit construit avec les Lorientais.** » Là-dessus, majorité et minorité semblent se rejoindre.

Une aide pour les copropriétés

Dans le cadre de son Programme local de l'habitat, Lorient agglomération met en œuvre plusieurs actions à destination des particuliers pour favoriser la rénovation du parc de logements privés, lutter contre la précarité énergétique et le mal logement.

La Ville va signer une convention avec Procivis pour apporter des solutions de pré-financement des études et travaux. En clair, les copropriétés les plus fragiles de Lorient pourront recevoir une aide de trésorerie nécessaire au démarrage du chantier.

Au total, cela représente un million d'euros d'aides. Sont ciblées 23 copropriétés (230 logements) en cœur de ville et quatre copropriétés situées à Kervénanec Nord et Bois-du-Château (226 logements).

Service civique

La Ville reconduit son dispositif service civique, mis en place en 2021. Elle a accueilli dix jeunes en service civique en 2021-2022, en lien avec la Ligue de l'enseignement. Un nouveau volontaire sera accueilli de juin à décembre pour accompagner la biennale Itinéraires graphiques. Chaque service civique reçoit une indemnité financière de l'État et un complément de 107 € versé par la Ville.